

# Principaux diagnostics immobiliers obligatoires



	BIENS CONCERNÉS	LOCATION	VENTE	VALIDITÉ
<b>Amiante</b>	Immeuble construit avant le 1 <sup>er</sup> juillet 1997. Pour les copropriétés, parties privatives et communes.	✓	✓	<b>3 ans</b> si amiante détectée <b>Permanente</b> si absence d'amiante
<b>Plomb</b>	Immeuble à usage d'habitation construit avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1949. Pour les copropriétés, parties privatives et communes.	✓	✓	Vente : <b>1 an</b> Location : <b>6 ans</b> <b>Permanente</b> si absence de plomb
<b>DPE</b> Diagnostic de Performance Énergétique	Immeuble clos, couvert et chauffé	✓	✓	<b>10 ans</b> à renouveler en cas de travaux d'amélioration énergétique
<b>Electricité</b>	Logement doté d'une installation électrique de plus de 15 ans	✓	✓	Vente : <b>3 ans</b> Location : <b>6 ans</b>
<b>Gaz</b>	Logement doté d'une installation gaz de plus de 15 ans	✓	✓	Vente : <b>3 ans</b> Location : <b>6 ans</b>
<b>ERP</b> Etat des Risques et Pollutions	Bien bâti ou non bâti situé dans une zone faisant l'objet d'un plan de prévention des risques	✓	✓	<b>6 mois</b>
<b>Etat Parasitaire</b>	Immeuble bâti et terrain situés dans une zone déclarée à risques	✓	✓	<b>6 mois</b>
<b>Loi Carrez</b> Surfaces privatives de lots en copropriété	Bien en copropriété		✓	<b>Permanente</b> jusqu'à la réalisation de travaux
<b>Loi Boutin</b> Superficie privative à disposition	Logement loué en résidence principale	✓		<b>Permanente</b>



Ce document constitue un résumé succinct des diagnostics principaux exigés par la réglementation et non un état exhaustif de ces derniers. Pour plus d'informations, il est impératif de se rapprocher d'un diagnostiqueur certifié.  
© ERA France 16.10.2023 Tous droits réservés - Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante. Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante.